

Notre classement des villes où il fait bon vivre

Charenton arrive en tête du premier palmarès des villes franciliennes du « Parisien », réalisé à partir d'une trentaine d'indicateurs de qualité de la vie.

PAR LAURENCE VOYER
ET FRÉDÉRIC MICHEL
AVEC LA CELLULE DATA DU PARISIEN

ON AIMERAIT TOUS poser ses meubles dans une ville idéale. Animée tout en restant calme, avec des commerces, des parcs pour aller courir ou flâner, de bonnes écoles, suffisamment de transports en commun, pas trop loin de son travail, sans oublier ce « caractère » qui lui donne un petit supplément d'âme. Existe-t-elle seulement, cette ville presque parfaite ? Oui. Et elles sont même nombreuses dans cette région parisienne que beaucoup de provinciaux ne nous envient pas... Eh bien, ils ont tort ! C'est ce que prouve notre premier palmarès des villes où il fait bon vivre.

Avec 80,1 points sur 100, notre lauréat est Charenton-le-Pont, dans le Val-de-Marne, devant Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine, 78,4 points) et le V^e

arrondissement de Paris (76,7 points). Au-delà de ces champions toutes catégories, nous avons, avec les mêmes critères, dressé un top 20, département par département ainsi qu'un classement des 20 arrondissements parisiens.

D'un bout à l'autre de l'Île-de-France, ce palmarès met ainsi en lumière Fontainebleau (Seine-et-Marne), Soisy-sur-Seine (Essonne), Auvers-sur-Oise (Val-d'Oise). Ou encore Bougival (Yvelines), où le footballeur Neymar, qui ne s'y est pas trompé, vient de s'installer.

385 COMMUNES PASSÉES AU CRIBLE

Comment avons-nous procédé ? Avec notre cellule data, nous avons traité des milliers de statistiques disponibles pour les 385 communes de plus de 5 000 habitants que compte la région. Ces données ont servi à

nourrir 31 indicateurs que nous avons classés en 8 catégories. Le poids de celles-ci varie en fonction de deux critères : ceux qui sont « capitaux » tous les jours et à tout âge (transports, sécurité, environnement, coût de la vie) pondérés avec le coefficient 10 et ceux que nous avons jugés « utiles » (éducation, santé, commerce, sport et loisirs), auxquels nous avons attribué le coefficient 5. A l'intérieur de chaque catégorie, les indicateurs pèsent plus ou moins. Par exemple, dans « environnement », le fait de disposer d'une grande surface boisée dans sa commune pèse deux fois plus que le fait d'être voisin d'une commune « verte ». Au contraire, dans « coût de la vie », un prix de l'immobilier élevé fait perdre des places dans le classement.